



3^{ème} édition de la COP de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur

Mardi 2 juin 2026
Hémicycle

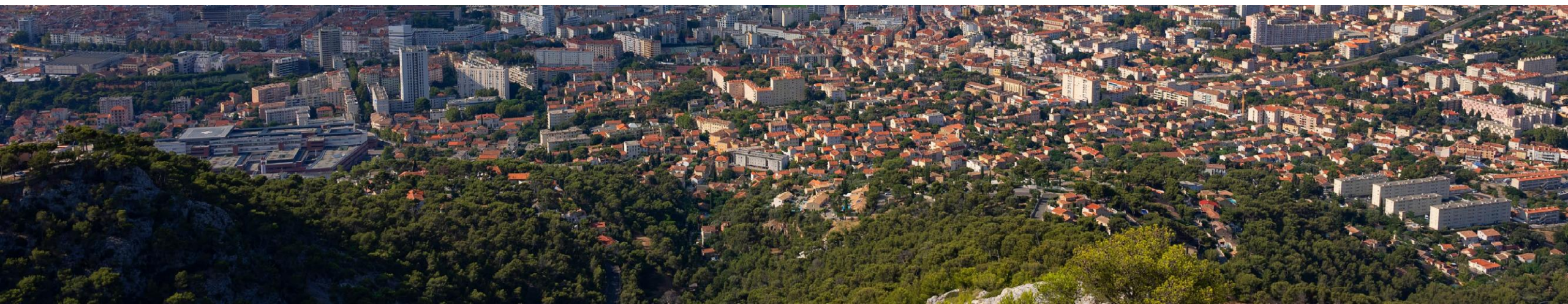




Table ronde

**Préserver nos ressources
naturelles : un enjeu stratégique
pour le développement
économique de notre territoire**

10h-11h15

Préserver nos ressources naturelles : un enjeu stratégique pour le développement économique de notre territoire

- La biodiversité s'impose comme **un enjeu majeur pour les acteurs économiques**, particulièrement dans le secteur de l'aménagement du territoire.
- Les entreprises intègrent de plus en plus leur impact sur les sols, reconnus comme un support essentiel du vivant. Cela se traduit par :
 - Une **gestion durable du foncier** pour limiter l'artificialisation et optimiser l'usage des espaces.
 - La création et l'entretien d'**espaces favorables à la biodiversité** grâce à des pratiques adaptées.
 - Le déploiement de solutions techniques innovantes, à l'image de la **phytoépuration**.
- Une attention croissante est portée à la **diminution des impacts négatifs sur les écosystèmes, notamment la pollution lumineuse**.
- Des **dispositifs opérationnels sont déjà disponibles pour guider les acteurs**, tels que le programme « Entreprises engagées pour la nature » ou le label « Valeurs Parc naturel régional ».



[Hasna BERKIA GUEZ](#), Directrice RSE - Société [Barjane](#)



[Charlotte TALEGHANI](#), Responsable Dialogue et développement durable - Entreprise [Ragni](#)



[Laure REYNAUD](#), coordonnatrice Tourisme Durable - Association des Parcs naturels régionaux

1^{er} rapport mondial sur les liens entre les entreprises et la biodiversité – Février 2026

Quelques chiffres clés

55%

du PIB mondial dépend de la biodiversité

Sources : SWISS RE, 2020

72%

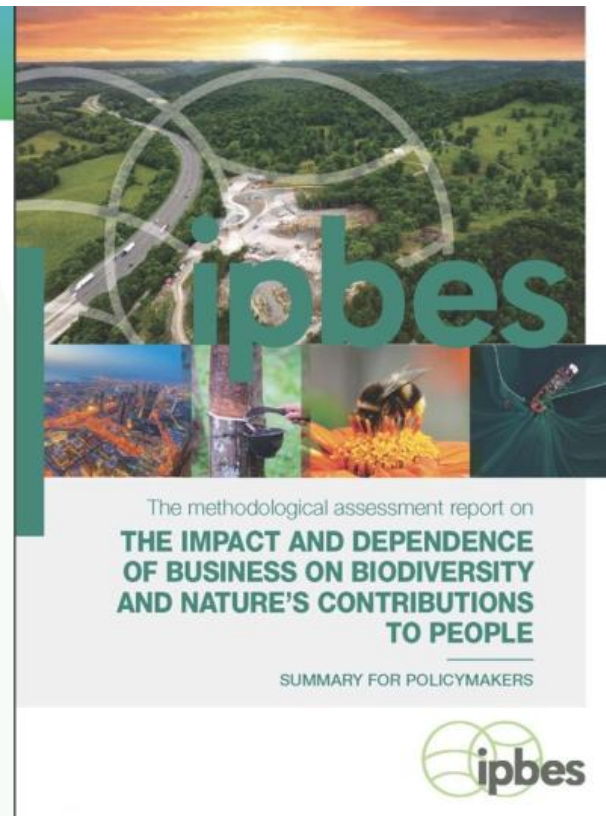
des entreprises européennes ne peuvent pas fonctionner sans les services rendus par les écosystèmes

Sources : BCE, septembre 2024

2^{ème}

risque mondial (à 10 ans) le plus important pour l'économie et les sociétés humaines

Sources : Rapport des risques mondiaux 2026; Forum Economique mondial



Retrouvez les chiffres de l'état de la Biodiversité régionale
Sortie : Mai 2026



COP REGIONALE 2 juin 2026

**Préserver nos ressources naturelles :
un enjeu stratégique pour le développement
économique de notre territoire**

LE GROUPE

Spécialiste de l'immobilier logistique et industriel, BARJANE développe, depuis 2006, des bâtiments durables pour accueillir et abriter des activités productives et logistiques, essentielles à l'économie française.

Société à mission et certifiée B Corp, BARJANE développe des projets conciliant performance économique, transition écologique et création de valeur pour les territoires.



Nous créons des lieux de vie et de travail pour des milliers de collaborateurs, et ainsi nous nous attachons à développer des projets de haute qualité architecturale, environnementale et paysagère.

BARJANE



BARJANE



OPTIMISATION FONCIERE

- **Développer des opérations sur des friches** : BARJANE a pour objectif de développer 30% de ses opérations sur friches (2020/2030)
- **Optimiser le foncier économique** : A l'échelle du projet, BARJANE pousse les réflexions pour améliorer l'empreinte au sol du bâtiment, et mutualiser les usages productifs et les fonctions.
- **Avoir une stratégie d'équilibre** : Pour chaque m² imperméabilisé, BARJANE maintient, au sein de son patrimoine, autant de m² en espaces naturels, agricoles biologiques ou forêt, gérés durablement.



BARJANE



Face aux chocs climatiques, quels choix d'investissements pour demain ?

- **Le coût de l'inaction est déjà tangible sur les territoires**, comme l'ont illustré les événements climatiques dans les vallées de la Roya et de la Tinée ou encore dans les Alpes-de-Haute-Provence (crèche menacée de fermeture par la canicule, vergers fortement touchés par la grêle).
- **Dans un contexte budgétaire contraint, les financements sont orientés en priorité vers les projets à fort impact**, notamment ceux permettant des économies d'énergie significatives.
- Le **contrat de plan État-Région (CPER)** constituent un outil de développement entre l'État et les régions, par la mise en œuvre de projets structurants. Son articulation avec la transition écologique a été présentée.
- L'Institut de l'Économie pour le Climat (I4CE) identifie quatre leviers majeurs pour les collectivités : la dette, la redirection des budgets existants, le soutien de l'État et les ressources propres (fiscalité locale, trésorerie).
- Les **préoccupations liées à la crise de l'assurabilité montent**, face à **l'intensification des risques climatiques et à un système jugé en retard** : le guide des marchés de l'assurance, récemment mis à jour, reposait jusqu'alors sur une version datant de 2008.
- Ne pas négliger les autres formes d'investissement :
 - Le capital humain et l'éducation, à intégrer pleinement dans la réflexion.
 - Les citoyens, qui peuvent également être mobilisés comme source de financement (livret A, collectifs citoyens...).



I4CE INSTITUTE FOR CLIMATE ECONOMICS



PRÉFET DE LA RÉGION PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR



FRANCE ASSUREURS

provence alpes agglo

Marion FETET, I4CE

Raphaëlle SIMEONI, Directrice Générale des Services de la Région

Didier MAMIS, Secrétaire général aux affaires régionales

Alexis ROUQUE, Directeur régional de la Banque des territoires

Christophe DELCAMP, Directeur des Assurances de Dommages et Responsabilités chez France Assureurs

Cécilia CHEVALIER, Directrice Générale des Services Provence Alpes Agglomération

PAYSAGE & BIODIVERSITE

- Parti paysager travaillé afin d'assurer une **continuité** avec la **trame verte locale** et une **transition** avec l'**espace public**.
- Programme paysager dense, composé de plusieurs strates végétales pour favoriser le **développement** de la **biodiversité**.
- **Choix des essences adaptées au site** et à la faune locale, intégrant des essences mellifères et sélectionné pour nécessiter peu d'arrosage
- Plantation de **haies bocagère** en limite de propriété pour favoriser la présence de pollinisateurs et garantissant également une meilleure intégration paysagère ;
- Conservation de zones en **dynamiques naturelles**.



PAYSAGE & BIODIVERSITE

BARJANE



En complément de la définition du parti paysager et du choix des espèces, nous prévoyons également :

- L'installation de **refuges pour la faune** ;
- La mise en place d'une **gestion différenciée** des espaces verts **sans produits phytosanitaires** ;
- L'application de la **Charte Lumière BARJANE** pour limiter la pollution lumineuse défavorable à la biodiversité et à la faune locale ;
- Des **espaces de détente en lien avec la nature** pour les usagers des parcs ;
- Des **sensibilisations et formations** de nos locataires, et des enfants du territoire aux enjeux biodiversité.



GESTION DURABLE DE L'EAU

- Réaliser un **traitement alternatif des eaux pluviales** de voiries : noues enherbées, phytoépuration et bassins végétalisés
- Favoriser l'**infiltration des eaux pluviales** au plus proche de leur lieu de chute :
 - **toitures végétalisées** sur les bureaux
 - parkings VL en revêtement perméable.
- Limiter les consommations d'eau potable :
 - Bâtiment et espaces verts économes en eau
 - **Cuve de récupération des eaux pluviales**





PARCS NATURELS RÉGIONAUX
de Provence-Alpes-Côte d'Azur

Outils et actions en faveur de la biodiversité dans le
tourisme

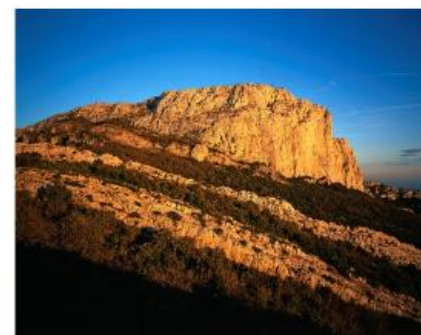
Réseau des Parcs naturels régionaux
de Provence-Alpes-Côte d'Azur

COP REGIONALE - 2 juin 2026



LE RESEAU DES 9 PARCS NATURELS REGIONAUX

De la mer à la montagne...des destinations de tourisme durable



PROJET « INTERPARC » TOURISME : LA PREUVE PAR 9!

Ambition : Être des laboratoires de la transition et essayer les bonnes pratiques

1



FAIRE DE LA RÉGION SUD
LA 1^{ÈRE} DESTINATION « PARCS
NATURELS RÉGIONAUX »
DE FRANCE (« UN AUTRE
TOURISME S'INVENTE ICI »)

- * Faire de l'écotourisme et des valeurs des Parcs naturels régionaux le cœur du tourisme responsable en Région Sud et devenir une vitrine de la Région valorisée par le Comité Régional de Tourisme .
- * Valoriser le tourisme de proximité, accessible à tous, via la marque Valeurs Parc sur toute l'offre (hébergements, sites et activités de découverte, artisanat, produits de terroir...).

Enjeux liés → Accompagner la désaisonnalisation de l'offre pour renforcer la vitalité et l'attractivité des territoires de parcs

2



FAIRE DE LA TRANSITION
DURABLE DU SECTEUR
TOURISTIQUE UN LEVIER ÉCO-
NOMIQUE, ENVIRONNEMENTAL
ET SOCIÉTAL POUR LES PARCS

- * Fidéliser et animer les entreprises Valeurs Parc et augmenter leur nombre.
- * Poursuivre la mise en liens des acteurs du territoire pour booster l'économie locale et favoriser la transition écologique des entreprises en s'appuyant sur les éco-solutions.

Enjeux liés → Accompagner l'adaptation de l'offre touristique

3



FACILITER UNE DÉCOUVERTE
IMMERSIVE DES 9 PARCS
PAR LA MOBILITÉ DURABLE

- * Structurer une offre d'itinéraires thématiques d'un parc à l'autre avec www.cheminsdesparcs.fr (rando et vélo en lien avec Vélo Loisir Provence, la FFRP (Fédération française de randonnée pédestre).
- * Inciter à une mobilité responsable (transports collectifs, déplacements doux).

Enjeux liés → Diminuer l'impact bac carbone des visiteurs

4



MIEUX ACCUEILLIR ET
PRENDRE SOIN DU « VIVANT »

- * Favoriser l'émergence d'une offre hors saison, pour étaler la fréquentation dans le temps et garantir une meilleure qualité d'accueil.
- * Limiter les impacts, préserver les milieux et les paysages sur les sites sensibles très fréquentés en impliquant les habitants.

Enjeux liés → Réguler la fréquentation touristique (protéger les habitants et les visiteurs)

Les outils et actions en faveur de la biodiversité



PARCS NATURELS RÉGIONAUX
de Provence-Alpes-Côte d'Azur

REGION
SUD
PROVENCE
ALPES
CÔTE D'AZUR

Boostez votre **transition écologique**
avec les **super-héros** de l'écotourisme !

Baladez vous dans le
PARCOURS ÉCO-SOLUTIONS
pour accéder aux
FICHES CONSEIL et aux **VIDÉOS**
À consulter sur notre site internet
ecosolutions-pnrsud.fr

PARCS NATURELS RÉGIONAUX
de Provence-Alpes-Côte d'Azur

De 13h à 14h
en visio

Les pauses déjà des Parcs

PARLONS ECO-SOLUTIONS
BOOSTEZ VOTRE TRANSITION ÉCOLOGIQUE AVEC LES SUPER-HÉROS DE
L'ÉCOTOURISME

- * 21 mai Éco-mobilités : facilitez les déplacements bas carbone
- * 28 mai Biodiversité : intégrez la nature dans vos pratiques
- * 4 juin Économies d'eau : chaque goutte compte !
- * 11 juin Zéro déchet : stop au gaspillage !



Identifier les dépendances et impacts : les outils existants

Ressources

Entreprises
& Biodiversité



KIT BIODIVERSITÉ
UN GUIDE POUR METTRE
DE LA BIODIVERSITÉ PARTOUT



Diagnostic

DIAG BIODIVERSITE

bpi france



Autodiagnostic
Tourisme &
Biodiversité



L'Indicateur
d'Interdépendance
de l'Entreprise à la
Biodiversité (IIEB)

CDC BIODIVERSITÉ



Accompagnement



CEDRE



En réflexion : lien avec le
dispositif Ecodefis

Retrouvez tous les éléments sur le site connaissance du territoire

<https://connaissance-territoire.maregionsud.fr/la-planification-ecologique-en-region-provence-alpes-cote-dazur>



Inscription à l'infolettre



Rechercher

AVENIR DE NOS TERRITOIRES : LE SRADDET ▾ CONNAISSANCE DU TERRITOIRE : LA PLATEFORME ▾

Vous êtes ici : [Accueil](#) > La planification écologique en région Provence-Alpes-Côte d'Azur

Partager cette page [f](#) [t](#) [in](#) [e](#) [p](#)

La planification écologique en région Provence-Alpes-Côte d'Azur

Engagez-vous !

Plaquette synthétique
de la 2e Cop régionale
(pdf - 7.87 Mi)

Le 27 novembre 2023, la Conférence des Parties (COP) de la planification écologique pour la région Provence-Alpes-Côte d'Azur était lancée en présence de Christophe Béchu, Ministre de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, Sabrina Agresti-Roubache, Secrétaire d'État en charge de la citoyenneté et de la ville et Antoine Peillon, Secrétaire général à la Planification écologique, par Renaud Muselier, président de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur et Christophe Mirmand, préfet de région. Depuis, la démarche progresse activement.

L'ensemble des travaux menés lors de la territorialisation de la planification écologique viendra nourrir un plan de transformation régional écologique et énergétique. C'est un outil qui se veut opérationnel et dynamique. Il prendra la forme d'une feuille de route pour l'ensemble des acteurs du territoire, précisant les objectifs à atteindre en 2030, en 2040 et à 2050, et les actions mises en œuvre et à mettre en œuvre pour y parvenir.